



Impression
Mairie de PLEUGUENEUC

LES ÉCHOS DE PLEUGUENEUC LE QUINZE DU MOIS

☎ : 02.99.69.40.47
Fax : 02.99.69.45.80
Mail : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Informations diverses

AVRIL 2013

N° 68

Les aides à la plantation des haies et bosquets se poursuivent pour l'hiver 2013 !

Les bénéficiaires sont les particuliers, les agriculteurs et les collectivités. Renseignements et inscriptions en mairie jusqu'au 31 mai 2013.

Déclaration de revenus

Permanence à Combourg le lundi 13 mai 2013

Passage de la balayeuse de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique, en agglomération **le mercredi des semaines impaires**, et exceptionnellement selon les besoins.

Le prochain balayage aura lieu le **mercredi 22 mai**.

Pour faciliter le passage,
merci d'éviter le stationnement sur la rue.

Dates à retenir

Fête de la Pentecôte : dimanche 19 mai 2013

- **Vide-greniers** organisé par le groupement des parents d'élèves à partir de 8h30.
Tarif : 2 € le mètre linéaire. Installation à partir de 7h30. Renseignements et réservations en mairie.
- **Courses cyclistes**
 - 13h00 : « Minimes »
 - 14h15 : « Cadets »
 - 15h45 : « catégories 2 & 3 »

Fête foraine et attractions diverses.

Sortie vélo – gymnastique volontaire : dimanche 7 juillet 2013 (sous réserve). Départ salle des sports à 10h30. Repas à la salle annexe des sports.

Randonnée pédestre : dimanche 9 juin 2013. Prévoir pique-nique. « La Vallée du Néal » à MERDRÉAC.

Tournoi de pétanque organisé par le Club de l'amitié : mercredi 19 juin 2013 à partir de 13 heures. Tel : 02.99.69.44.16

Fête de l'école : dimanche 30 juin 2013

14 juillet : feu d'artifice et bal populaire gratuit – salle multifonction.

Centre aéré : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2013. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés au secrétariat de mairie. Une réunion de présentation des activités par l'UFCV aura lieu. La date n'est pas encore fixée à ce jour.

Banquet des classes 3 : dimanche 25 août 2013. Réservations en mairie.

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne

samedi 15 et dimanche 16 juin 2013

Le jardinage sans pesticides c'est possible !

En Bretagne, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent pour promouvoir les pratiques de jardinage au naturel sans utilisation de pesticides ni engrais chimiques. Avec leur soutien, plus de 140 jardiniers de toute la Bretagne se portent volontaires pour :

- accueillir gratuitement le public dans leur jardin cultivé au naturel,
- transmettre des techniques simples, économiques et écologiques.

Bienvenue dans mon jardin permet le partage, l'échange et la découverte entre passionnés du jardin et simples visiteurs, voisins curieux de voir un jardin beau et sain tout simplement...

Qui mieux qu'un jardinier qui a testé des techniques et des outils, pour informer un autre particulier ? Les 15 et 16 juin venez les rencontrer dans le cadre convivial de leur propre jardin !

Pour en savoir plus : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 35 50

Jardiniers de France et ses référents départementaux, la Mce, l'Association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le CG 22, le CDT 56, la Maison de la Bio 29, les Pays touristiques des Côtes d'Armor, les Bassins Versants de Bretagne.

Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 81 boulevard Albert 1^{er} – 35200 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.jardineraunaturel.org

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DE BRETAGNE ROMANTIQUE

L'Université du temps libre (UTL) de Bretagne Romantique s'est réunie en assemblée constituante le 18 février et a rejoint le réseau des 46 UTL de Bretagne. Adossée aux universités bretonnes et à l'EHESP (Ecole des hautes études en santé publique), elle organise des conférences animées par des personnalités reconnues du monde universitaire. Ouvertes à tous, sans conditions d'âge ou de diplôme, ces conférences ont pour ambition la diffusion et le partage des connaissances sur de grands thèmes de société en lien avec les problématiques locales : l'identité du territoire et le néo-ruralisme, le romanisme, l'homme et la société. Des ateliers et des voyages pourront être proposés, en lien avec ces thématiques.

La cotisation annuelle a été fixée à 40 €. Elle n'est que de 10 € pour le trimestre de lancement (mai et juin 2013). Toutes les conférences ont lieu dans l'hémicycle communautaire ou dans des salles municipales sur le territoire de la Communauté le vendredi à partir de 14h30. Après la conférence inaugurale donnée par Joël Renault (Delta Dore) le 26 avril, vont suivre :

- **vendredi 17 mai** : Nicole Lucas, professeur agrégée d'histoire contemporaine : "Femmes et société de la Révolution à nos jours"
- **vendredi 24 mai** : Roger Cudennec, ingénieur Sup Elec : "L'eau source de vie, source de conflit"
- **vendredi 7 juin** : Albert Foulon, professeur des universités en langues anciennes : "Sur les pas de Chateaubriand : Flaubert à Saint Malo, Dol et Combourg en 1847"
- **vendredi 14 juin** : Alain Lieury, professeur des universités en psychologie cognitive : "La mémoire : mieux la connaître pour mieux la conserver"
- **vendredi 28 juin** : Jacqueline Duroc, docteur en histoire de l'art : "le paysan dans la peinture"

Renseignements auprès de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique : 02.99.45.23.45

Lors de la séance du **26 mars dernier**, ont été votées notamment les subventions aux associations et programmés les futurs chantiers.

1- Tableau des subventions communales

Monsieur le Maire rappelle les subventions versées aux associations en 2012 et présente toutes celles reçues cette année. Par ailleurs, M. le Maire fait savoir que l'association Arc'Iris organise tous les deux ans un stage de cirque destiné aux enfants. En 2011, le Conseil Municipal avait décidé d'accorder la somme de 1 000 € pour cette animation exceptionnelle pendant les vacances de Pâques. L'association renouvelle sa demande d'aide financière sachant que la prestation du cirque « Métropole » a augmenté de 800 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accorder la somme exceptionnelle de 1 400 € à l'association Arc Iris, pour les frais d'accueil du stage de cirque du 22 au 26 avril 2013.
- **DÉCIDE** de reconduire aux associations locales les sommes versées l'an passé, à savoir :

ASSOCIATIONS	2013
Coopérative scolaire (parents d'élèves)	3 500 €
Foyer laïc (section basket, fête locale, école, randonnées et badminton)	1 500 €
Club du Linon – football	500 €
Club de l'amitié	500 €
CATM - Anciens combattants	500 €
Gymnastique volontaire	500 €
U.C.I.A.P.L – commerçants	500 €
A.C.C.A – chasse	500 €
U.S.L – St Domineuc	150 €
O.S.B.R. (1 € / habitant)	1 537 €
Canoë Kayak (St Domineuc)	80 €
Comité de pêche et loisirs	500 €
Comice agricole	950 €
Arc Iris	500 €
Gribouille	500 €
ADMR Tinténiac	500 €
Association de la MARPA de Pleugueneuc	500 €
Association Entraide alimentaire du Linon	150 €
Prévention routière (information dans les écoles)	200 €

2- De gros travaux de voirie et de réseaux divers sont engagés :

- **Voirie rurale** (estimation : 60 000 €) :
 - réfection de la route du Perquer au Clos Provost,
 - réalisation du chemin desservant les nouvelles maisons au village du Breil Caulnette,
 - puis réfection d'une partie de la route du Tertrais en direction du Clos Provost.
- La **signalisation des villages** sera réalisée courant de l'été ; la numérotation suivra (estimation : 15 000 €).

- **Voirie urbaine** : matérialisation horizontale et verticale d'un itinéraire cyclable dans le bourg, rue de Rennes et rue de la Libération (estimation : 25 000 €).
- La **réfection des trottoirs** en 2^{ème} partie de la rue de Rennes.
- **Eau potable** : le remplacement des canalisations actuellement en amiante-ciment se poursuit sur notre commune. Ces travaux seront réalisés par le syndicat des eaux de la région Tinténiac – Bécherel, en septembre prochain. Le secteur concerné est la rue de la Libération.
- **Assainissement** : le réseau de la rue Chateaubriand, de la rue de Lorgeril, de la rue du Stade jusqu'à l'impasse Piquette sera entièrement refait (estimation : 160 000 €). Cette réhabilitation est financée par le budget Assainissement. Celle-ci sera réalisée en deux étapes.
 - Une première tranche en juin (rue Chateaubriand et rue de Lorgeril)
 - Une seconde tranche en septembre (rue du Stade et impasse Piquette)
- **L'effacement des réseaux électriques de la rue du Stade** à l'impasse Piquette sera, quant à lui, réalisé en octobre prochain (estimation : 60 000 €).

Après tous ces travaux de réhabilitation indispensables, la réfection totale de la voirie concernée sera inscrite au budget 2014.

Compte administratif communal – exercice 2012

2012	Fonctionnement	Investissement	Cumulé 2012
Dépenses	746 077.28 €	438 139.67€	+ 1 184 216.95 €
Recettes	1 089 278.11 €	751 224.08 €	+ 1 840 502.19 €
Excédent reporté N-1	316 723.10€		+ 316 723.70 €
Déficit reporté N-1		- 46 077.96 €	- 46 077.96 €
Année N (résultat net)	+ 343 200.83 €	+ 313 084.41€	+ 656 285.24 €
Excédent total	+ 659 924.53€	+ 267 006.45 €	+ 926 930.98€

- **Section de fonctionnement**

Les dépenses passent de 810 647 € en 2011 à 746 077 € en 2012 soit une diminution de 8.57 %. La raison principale est liée à la fin de l'amortissement du lotissement de la Rochelle (48770 €). Les charges à caractère général et celles du personnel sont stables.

Quant aux recettes, elles ont augmenté de 31 000 €. Il s'agit principalement de l'augmentation des bases des impôts directs (nouvelles habitations), de la location de la salle multifonction (+ 21 000 €) et de la valorisation de la Dotation de Solidarité Communautaire.

- **Section d'investissement**

Les travaux et les acquisitions se poursuivent à savoir :

- **Bibliothèque** : 4 201.17 € (acquisition d'ouvrages)
- **Matériels, outillages** : 11 138.12 € (deux défibrillateurs, photocopieur de la mairie et mobiliers divers)

- **Petits travaux à l'école** : 6 281.63 € (étagères, isolation de la classe CP, estrade, installations de plusieurs panneaux en liège, chariot dans la salle de motricité, porte-manteaux et meubles de rangement pour les maternelles)
 - **Réserve foncière** (rétrocession des terrains Glory par le Conseil Général) : 82 449.42 €
 - **Voirie rurale** : 31 409.86 € (eaux pluviales au village du « Breil Caulnette » et route des villages de « Tréguivien, Bois-ès-Coqs et de la Croix Juhal »)
 - **Schéma des eaux pluviales** : 9 436.44 €
 - **Reste dû de la maison médicale** : 3 726.28 €
 - **Aménagement de la route départementale n°637** (à la sortie de l'agglomération vers St Malo) : 13 016.08 €
 - **Aménagement de la route départementale n°75 (sortie près du cimetière)** : 2 336.83 €
 - **Viabilisation du programme « Les jardins du presbytère »** : 78 042.06 €
 - **Modification du Plan Local d'Urbanisme** : 2 950.39 €
 - **Aménagement des parterres de fleurs rue de Rennes et rue de la Libération** : 2 507.38 €
 - **Extension de l'école et ALSH** : 88 795.74 €
 - **Remboursement du capital** : 101 848.27 €
 - **Report du déficit 2011** : 46 077.96 €
- **Le Compte Administratif 2012 est accepté et voté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.**

Vote des taux d'imposition 2013

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux d'imposition votés l'an passé pour 2013, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14.50 %
- Taxe sur le foncier bâti : 18.70 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.35 %

Budget primitif communal - exercice 2013

Prévisions en section de fonctionnement 2013

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC
Caractère général	255 000.00	Gestion courante	22 025.00
Personnel	453 719.00	Impôts et taxes	576 603.00
Gestion courante	139 000.00	Dotations, subventions	313 566.00
Dépenses imprévues	54 000.00	Autres produits gestion	25 000.47
Atténuation de produits	400.00		
Charges exceptionnelles	2 000.00	Atténuation charges	7 000.00
Charges financières	50 000.00		
Total opérations réelles	954 119.00	Total opérations réelles	944 194.47
Virement section d'investissement	350 000.00	Excédent antérieur reporté	359 924.53
Total dépenses	1 304 119.00	Total recettes	1 304 119.00

Les prévisions des charges de gestion courante sont en nette diminution en raison de la dissolution du Syndicat de travaux de voirie du canton de Tinténiac et du Syndicat Intercommunal de la gestion de la piscine de Combourg. Les compétences qui leur étaient dévolues sont désormais de la compétence communautaire. D'un point de vue budgétaire, la commune n'a plus à verser de participations pour ces syndicats (59 662.90 € en 2012).

En contrepartie la compensation de la TP baisse de l'ordre de 38 886 € (charges de voirie) et de 7 539.48 € (charges de piscine).

Prévisions en section d'investissement 2013

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant TTC
Réserve foncière (terrains situés derrière l'école)	10 000.00		
Bibliothèque (ouvrages)	5 000.00		
Matériels divers (1)	25 000.00		
Travaux divers à l'école (2)	15 000.00		
Voirie urbaine	5 000.00		
Bâtiments communaux	15 000.00		
Voirie rurale (routes campagne)	60 000.00	Part. CG 35	9 500.00
Reste dû RD 637 – aménagement du terre-plein à l'entrée nord de l'agglomération	2 000.00		
Aménagement RD 75 – près du cimetière	125 000.00	CDC Bretagne Romantique solde du dispositif aux communes intermédiaires	60 000.00
Signalétique dynamique – rue de Rennes (panneau indicateur de vitesse, panneau proximité école...)	15 000.00		
Les Jardins du presbytère	100 000.00	CDC Bretagne Romantique solde du dispositif aux communes intermédiaires	90 000.00
Extension de l'école et ALSH	1 120 000.00	Écofaur ² DETR Subv. Parlementaire CG 35 (3)	100 000.00 205 000.00 27 000.00 73 000.00
Reste dû de la modification du PLU	1 000.00		
Numérotation des villages	15 000.00		
Vidange de l'étang de Pitrel	10 000.00		
Réfection des trottoirs – agglomération	30 000.00	Autres Recettes :	
Effacement des réseaux de la rue du Stade	60 000.00	Emprunt	300 000.00
Columbarium	10 000.00	F.C.T.V.A.	30 000.00
Logiciel cimetière	10 000.00	Excédent capitalisé	300 000.00
Itinéraire piste cyclable	25 000.00	Excédent 2012	267 006.45
Total travaux	1 658 000.00	Taxe d'Aménagement	20 000.55
Remboursement du capital	110 000.00	Virement fonctionnement	350 000.00
Dépenses imprévues	63 507.00		
Total des dépenses	1 831 507.00	Total des recettes	1 831 507.00

(1) mobilier, copieur et tableaux blancs interactifs pour l'école, ordinateur portable et serveur à la mairie et équipements pour les services techniques

(2) : chape et revêtement de sol – classe primaire

(3) : aide de la CAF non connue aujourd'hui et 50 % du solde pour l'ALSH par la Communauté

- **Les budgets de fonctionnement et d'investissement sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.** M. le Maire remercie la commission des Finances en particulier M. Loïc Régeard, Adjoint aux Finances, et Mme Anne-Marie Goussé, secrétaire.